R
735
F82

Sup. 59237/13

EX · LIBRIS ·
FRANKLIN · O'LEAN
CATALOG NUMBER
WORK · WAS · DONE · WITHIN · THE · QUARRANGLES
AMUS · AEDIFICAT

This book is the property of

FRANKLIN C. McLEAN. M.D.

on loan to DR. ILZA VEITH
for her use in the teaching

OF THE

HISTORY OF MEDICINE

As directed by the owner, this book
will eventually become the property of
THE UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY

THIS BOOK IS NO LONGER
THE PROPERTY OF THE
UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY

Gift of

Dr. Franklin C. McLean

The UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY

THIS BOOK IS NO LONGER
THE PROPERTY OF THE
UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY

EH 9-13-84

PLAN

D'ÉCOLE CLINIQUE,

OU

Méthode d'enseigner la Pratique de la Médecine dans un Hôpital Académique,

PAR

JEAN PIERRE FRANK,

Docteur en Médecine, Conseiller de Sa Majesté R. & A. au Gouvernement de Milan, Directeur général de la Faculté de Médecine & Inspecteur des Hôpitaux dans la Lombardie Autrichienne, Professeur en Médecine pratique dans l'Université Royale de Pavie, Membre des Académies des Sciences de Gœttingen, Mayence, Mantoue, & de la Société Patriotique de Milan.

VIENNE 1790.

Chez Chrêtien Frederic Wappler.

R735
.F82

THIS BOOK IS NO LONGER
THE PROPERTY OF THE
UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY

Gift of
Dr. Franklin C. McLean

MAR 25 1936

PRÉFACE.

Je fus consulté vers la fin de l'année 1788. sur un Plan d'Ecole Clinique présenté à Messieurs les *Protecteurs* de l'Hôpital général de *Gênes*, par Mr. *Nicolas Olivari*, Médecin très éclairé de cette superbe Ville, dont les Magistrats desiroient depuis longtems de procurer aux jeunes Médecins de la République une occasion favorable de se perfectionner dans la Pratique, avant d'entreprendre l'exercice de l'art difficile de guérir. Je sentis parfaitement l'honneur, que me faisoit la confiance de cette Illustre Congrégation en me faisant communiquer le Plan de Mr. *Olivari*. Elle m'imposa par-là même la loi, de Lui ouvrir sans déguisement mon opinion sur cette matiere délicate & intereſſante; mais je ne m'apperçus pas moins des difficultés de cette commission, & je n'ignorois pas, combien

elles devoient être plus grandes, vûe la différence dans la conſtitution du Pays, pour le quel il s'agiſſoit de déterminer, *quel ſeroit le meilleur Plan pour l'Inſtruction pratique des jeunes Médecins?* Néanmoins je pris ſur moi cette tâche pénible, & je crus, que, ſans reproche d'amour propre, je pouvois m'en acquiter avec honneur, ayant travaillé plus de vingt années ſur les principes d'une ſaine *Police Médicinale*, desquels dépend la ſolution d'un pareil problême; & pour avoir non ſeulement dirigé les *écoles cliniques* dans deux Univerſités celébres *d'Allemagne*, & *d'Italie*; mais encore formé moi même le Plan pour cette étude dans l'Univerſité de *Pavie*, approuvé par Sa Majeste L'Empereur.

En conſéquence je lus avec la derniere attention le Projet, qui vénoit de m'être communiqué, & j'en portais un jugement dicté autant par ma ſincérité naturelle, que par la connoiſſance des difficultés, qui ſe rencontrent dans l'éxécution des Plans, que l'expérience n'a point encore approuvé. Or n'étant pas encore aſſés au fait alors de la langue Italienne, pour l'écrire avec quelque préciſion, je crus devoir me ſervir de la françoiſe, dans laquelle j'ai

plus

plus d'exercice, & j'envoyais ma reponſe à *Gênes* le 3. d'Octobre 1788.

Depuis ce tems, Meſſieurs les *Protecteurs* de l'Hôpital de *Gênes*, en approuvant le zéle, que la nobleſſe de leurs propres ſentimens a du exciter en moi pour la cauſe de l'humanité, ont rédigé un Réglement pour la Clinique de leur Capitale, & Mr. *Olivari*, qui fut nommé à cet éffet Profeſſeur de ce nouvel établiſſement, vient de publier le Plan adopté par ces Magiſtrats. *) Ce Plan eſt un compoſé de ce que l'auteur avoit ſuggeré dans ſon prémier projet, & en partie de ce que j'ai propoſé à cette occaſion, le tout adapté aux circonſtances locales du Pays. C'eſt donc mon opinion, ſur la maniere d'enſeigner la Pratique de la Médecine au lit même des malades, que j'ai l'honneur de communiquer ici au Public, telle, que je l'ai expoſé à la réquiſition de Gênes, & miſe en exécution depuis 1785., tems ou j'ai com-

*) Piano della ſcuola Clinica, oſſia Iſtruzione per gli ſcolari Clinici del Profeſſor Clinico *Niccolo Olivari* approvata e ſtabilita in Genova, dagli Eccellentiſſimi ed Illuſtriſſimi Signori *Dodici Protettori* dello Spedale l'anno 1789. In Genova.

mencé à enſeigner la Pratique dans l'Univerſité de *Pavie*. Ce n'eſt pas à moi à déterminer l'excellence de cette méthode; mais à en juger par les progrès rapides, que je vois faire à une jeuneſſe nombreuſe dans l'exercice de l'art le plus difficile; j' oſe me perſuader, que la publication de ce Plan ſimple & facile, ne ſera pas ſans quelqu' utilité pour l'humanité ſouffrante, & pour les progrès de la ſcience. J' ajouterai ici la ſeule réflexion, que ce Plan a une rélation fort étroite avec celui des études de Médecine & Chirurgie en général, tel que j'ai eu l'honneur de le propoſer par ordre du Gouvernement Royal de *Milan*, pour l'Univerſité de *Pavie*, ou il à été mis en exécution depuis l'année 1787.

Pavie dans la Lombardie Autrichienne
le 30. Juin 1790.

PLAN

PLAN

D'ECOLE CLINIQUE,

ou

Méthode d'enſeigner la Pratique de la Médecine dans un Hôpital Académique.

J'ai lu avec la plus grande attention le mémoire intitulé "*Proſpetto del metodo della Scuola Clinica, oſſia Iſtruzione per gli Scolari Clinici*, & j'ai trouvé, que ſon Auteur a donné un grand nombre de fort bonnes regles pour l'Inſtruction publique. Cependant, ſi je me fais une juſte idée du vrai point de la queſtion de Leurs Ex-

ceilences Meſſieurs les Protecteurs de l'hôpital général de *Gênes*, on s'attendoit moins à un traité pathologique & noſologique ſur la diſtribution ſyſtématique des ſignes, cauſes, genres & éſpéces de Maladies, ſur la maniere d'interroger les Malades, qu' à l' expoſition exacte des vrais principes d' Etabliſſement d' une Ecole Clinique : toutes autres connoiſſances devant être ſuppoſées parfaitement poſſédées de l'homme de l'Art, qu'on penſe mettre à la tête de la Clinique, & qui par lui même choiſira tel ſyſtéme de Doctrine, que ſon habileté & ſon expérience lui feront regarder comme le meilleur.

Je regarde donc le dit Projet plustôt comme la *Métaphyſique* de la *Clinique*, que comme un Plan de Réglement pour l' Inſtruction pratique des jeunes Médecins, qui doit developper tout le ſyſtéme interne d'une pareille Inſtitution & deſcendre au détail de ce qui regarde 1) le lieu même de cette école ; 2) les Malades à y recevoir ; 3) les Incombenſes du Profeſſeur ; 4) les devoirs des écoliers ; & enfin 5) les meilleurs moyens pour tirer tout le profit poſſible d'un pareil établiſſement.

Un Plan d'école clinique, à mon avis, doit laiſſer pleine liberté au Profeſſeur, qui doit entrer en cette carriere, la maniere dans l'examen, dans la diſpoſition des Maladies, & ne doit fixer,

que

que les principes d'administration & une méthode simple & aisée, qui puisse conduire à la meilleure Education du jeune Praticien. Une exactitude trop scrupuleuse dans la description des objets innombrables, qui se présentent à l'examen de chaque Maladie en particulier, en obscurcit facilement l'histoire, & déroute l'écolier, qui la doit conduire. Le Professeur de Clinique ne négligera aucune observation *au lit du Malade*; mais un grand nombre d'entre celles-ci, doit être énoncé verbalement, & l'histoire de la Maladie écrite aux yeux de l'écolier, doit être tracée dans un stile hippocratique, ou en la maniere la plus simple, la plus éloquente, & la plus concise. Nous sommes encore trop éloignés de la parfaite connoissance des causes prochaines des Maladies; & leur distribution adoptée des meilleurs Nosologistes, est encore trop arbitraire, trop confuse, pour faire d'un pareil travail, souvent *trop minutieux*, la base d'une Instruction publique; & si le Professeur en Clinique ne peut s'empêcher d'adopter un système reçu de Nosologie, & de l'enrichir de ses propres observations; ce dernier a cependant trop de vuide, pour ne point laisser des *incertitudes*, qui découragent les apprentifs les plus résolus.

Je vais exposer à LL. EE. les idées, que l'expérience acquise dans la Direction successi-

ve de deux écoles célébres de Clinique m'a pu procurer. Ce que j'y ai trouvé, avoit l'autorité des meilleurs maitres pour, soi : à *Goettingen*, j'ai eu pour Prédéceſſeurs en cette école, Meſſieurs *Brendel*, *Vogel*, & *Baldinger*; à *Pavie*, Meſſieurs *Borſieri*, & *Tiſſot* : leur exemple, & la méthode, qu'ils avoient avant moi introduite, pouvoit ſervir de baſe à mes propres travaux, & il étoit facile d'y ajouter, comme j'ai fait, ce que les meilleures écoles cliniques d'*Edimburgh*, de *Vienne*, &c. m'offroient de bon, ou ce qu'enfin ma propre perſuaſion me rendoit plus récommandable. Je me flatte, qu'encore à *Gênes* on ſuivra avec le même profit ce Plan dicté par l'experience, qui, ſans exclure une ſaine *Théorie*, ſe tient à la ſimple obſervation, & n'admet des principes, que ceux, qui ſont d'une facile exécution, & d'une utilité réconnue.

La *Clinique* ſe diviſe naturellement en *Médicale* & en *Chirurgicale*. Chacune doit être enſeignée d'après les mêmes principes, & dans des lieux ſéparés ; mais aucune ne mérite d'être préférée à l'autre, ſi on conſulte les avantages pour l'humanité qui réſultent de leur établiſſement. A *Pavie*, il y avoit dépuis long-tems une Clinique médicale, & ce ne fut qu'en l'année 1787.

que

que la Chirurgie y eût auſſi la ſienne, d'après le Plan, que j'avois propoſé pour la prémiere.

Il eſt neceſſaire d'obſerver, qu'une école complette de Pratique en Médecine doit comprendre les Maladies des deux ſexes dans leurs différentes ſituations, & celles des différens ages, eſſentiellement diſtinguées les unes des autres. Elle doit comprendre les maladies fiévreuſes ou aigues, & les affections chroniques, autant que celleſci ſeront encore ſuſceptibles de guériſon.

Cependant il ne faut pas un grand nombre de malades en cette école: car ce n'eſt pas tant le nombre des malades, que la maniere de voir & d'obſerver ceuxci, qui décide du mérite de l'Inſtruction dans l'art de guérir. Meſſieurs van *Haen* & *Stoll* a Vienne, n'avoient que 12 lits, fix pour chaque ſexe; mais pluſieurs maladies étoient excluſes de leur école: ce qui en diminuoit de beaucoup leur perfection poſſible. A *Pavie* j'ai toûjours *Vingt*, quelques fois *Vingt deux* malades, à frequenter avec mes jeunes Praticiens, & ce nombre eſt plus que ſuffiſſant, pour occuper la jeuneſſe: car je penſe, que dixhuit lits ſuffiſſent pour l'examen journalier: pourvu qu'on change ſouvent de maladie; & qu'on ne tienne pas un trop grand nombre d'une ſeule éſpéce. Une multitude de malades ſurcharge la mémoire du jeune Praticien, & ne lui laiſſe

pas

pas assés de tems pour l'observation exacte de chaque maladie.

ARTICLE I.

Du lieu déstiné pour l'école clinique.

Cette école doit être placée dans un Hôpital, ou dans le voisinage, pour le transport plus facile des malades, qu'on devra choisir d'entre ceux d'un Hôpital. Elle doit être éloignée du bruit ; tant pour les malades eux mêmes ; qu'afin que les leçons du Professeur ne se perdent pas pour l'écolier attentif. La grandeur des chambres ou sales des malades doit être proportionnée au nombre des lits, & des écoliers, qu'on y reçoit. L'atmosphere d'une chambre remplie d'un nombre considerable de spectateurs, se corrompt promptement au dommage des malades, & de la jeunesse, qui les entoure. C'est pourquoi les lits doivent être assés éloignés les uns des autres pour laisser le libre accès aux écoliers, la chambre assés spatieuse, aerée; enfin il y doit regner la plus grande propreté. On ne doit point souffrir de chaise percée dans la Clinique : les Malades, qui en ont la force, passeront au lieu commun le plus voisin ; les autres seront pourvus chaque fois par les infirmiers des vases propres à leurs besoins.

La

La ſéparation des deux Sexes eſt indiſpenſable : voilà donc déja deux chambres ſpatieuſes, qu'il faut pour la Clinique!

Mais comme les Vénériens, qu'on voudra de tems en tems recevoir en cette école, ne peuvent point être traités au milieu des autres malades ; — comme les femmes en couche ne ſont pas bien placées entre les autres ; — comme les affections fort contagieuſes, comme les Phrénétiques, les maniaques, les perſonnes enragées, doivent être gardés ſéparément ; — comme on voudra recevoir quelques fois à la Clinique quelques enfans malades, leſquels, par leur inquiétude & leurs cris incommoderoient tous les autres, il faut neceſſairement quelques chambres ſéparées de la Clinique, qui puiſſent ſervir au beſoin à la reception de ces malades. Je regarde celle des enfans comme abſolument neceſſaire à un bonne Clinique, malgré qu'à *Pavie* nous ſoyons encore privés de cette bonne Inſtitution par le défaut d'emplacement, auquel cependant on cherche de remedier : car c'eſt un *défaut*, que de renvoyer les jeunes Médecins d'une Univerſité, ſans qu'ils connoiſſent par leur propre expérience les maladies des enfans, dont la mortalité ne ſéroit en général pas ſi grande, ſi les Médecins ignorans ne nourriſſoient pas l'opinion, qu'on

ne peut traiter avec ſuccès les maladies de ces tendres créatures.

Il eſt bon, qu'il y ait encore une chambre, ou le Profeſſeur puiſſe s'abboucher ſeul avec ſes éléves, & ou l'on conſerve les *préparations pathologiques*, auxquelles la ſection des cadavres donnera lieu. Quant à celleci, à moins que la Clinique ne ſoit dans le voiſinage d'un théatre anatomique, il faut, dans un endroit aſſés ſéparé des chambres des malades, un lieu, pour faire de chaque mort l'ouverture la plus attentive, diſpoſé de maniere, qu'un ſpectateur ne puiſſe ôter la vüe a l'autre, ou que les exhalaiſons du cadavre ne puiſſent devénir nuiſibles aux aſſiſtans.

Je ne parle pas ici du lieu pour les convaleſcens de la Clinique : parcequ'ils ſeront envoyés à l'enceinte de l'Hôpital, ou celui-ci ſoigne ſes propres convaleſcens. Mais une chambre, pour y placer pendant 24 heures les morts, eſt neceſſaire à chaque Hôpital, comme à la Clinique. Cette chambre doit avoir quelques lits pour les perſonnes, dont le décés ne peut être entierement confirmé, qu' avec le tems. L'air y doit circuler librement; il y doit regner la plus grande propreté, & ce lieu doit être viſité trois ou quatre fois par jour par une perſonne intelligente, pour s'aſſurer ainſi de la réalité de

la mort de ceux, qui y ſont transportés, avant qu' on n'ouvre leurs cadavres, ou qu'on les enterre.

Chaque malade doit avoir ſon lit à part. Il eſt bon, que celui-ci ſoit de maniere à pouvoir être roulé à volonté d'un endroit à l'autre, pour mieux obſerver chaque malade au beſoin. Les lits doivent être ſans rideaux, exceptés un ou deux, qui ſerviront à ceux, qui ſont attaqués d'ophthalmies, ou d' Eryſipéle à la face, &c. maladies, dans leſquelles le libre accés de la lumiere ou de l'air froid pourroit avoir de nuiſibles conſéquences. Chaque lit néanmoins aura un demi rideau de toile verde latéralement, pour le tirer du côté que la décence ou d'autres raiſons le demanderont. Hormis le cas d'un beſoin pareil, les rideaux ſeront toujours ouverts, pour ne point empêcher la correction de l'atmosphere dumalade.

Il faut tant pour les hommes, que pour les femmes malades dans la Clinique, des Infirmiers experts & de la plus grande exactitude. Dans celle de *Pavie*, deux gardes-malades pour chaque ſexe font le ſervice du dit nombre de malades, & partagent entre eux les fatigues du jour, & de la nuit.

Il faut en outre un chirurgien à la Clinique, qui exécute les préſcriptions externes. Ce Chi-

rur-

rurgien tient un livre à part, dans lequel il note toutes les ordonnances, qui peuvent le concerner à chaque lit, & il repond de leur exécution. Comme ſouvent les maladies internes ſont ſuivies, ou ſe compliquent avec des maux externes : il eſt très neceſſaire, que ce chirurgien ſoit un homme expert & zélé, auquel on puiſſe encore confier une éſpece d'inſpection ſur les Infirmiers & ſur l'exécution de tout ce qui eſt préſcrit, dans l'intervalle des viſites. La Clinique doit avoir tous les inſtrumens de Chirurgie neceſſaires pour les opérations communes de la Chirurgie médicale.

Dans chaque ſale de cette école il faut un bon thermomêtre pour y meſurer les dégrés de chaleur de l'atmosphere, & la chaleur même des malades dans leurs différentes ſituations. En outre il ne faut pas négliger dans cette Inſtitution les obſervations à faire par le moyen d'un bon Baromêtre, & celles, qui regardent les vents, la chûte des pluies, de la neige, l'humidité, ou la ſechereſſe de l'athmosphere : toutes choſes fort eſſentielles par leur influence ſur les maladies, & à l'obſervation desquelles il faut accoutumer de bonne heure les ecoliers.

Il eſt neceſſaire, qu'il y ait dans chaque chambre un *fauteuil* ou deux, pour y mettre les malades foibles, dont les délires, les accidens à

la

la tête, ou à la poitrine, demandent ſouvent, qu'on les y place quelque tems.

Comme il arrive quelques fois dans les maladies, que par le poid même du corps, couché long-tems dans une même ſituation, ou par des dépoſitions cutanées, la peau s'ulcere ou devienne gangréneuſe, & que, pour y ſecourrir, il faut abſolument donner au malade une autre ſituation: il eſt neceſſaire d'avoir à la Clinique un lit, dont la méchanique favoriſe chaque poſition, qu'on voudra donner pour un certain tems au malade.

Il faut auſſi avoir les moyens de faire prendre un *bain* dans la Clinique, dont les effets ſont ſouvent ſupérieurs à ceux de tout autre remede. Il eſt facile de procurer en même tems aux malades le bénefice de la *doûche*, applicable à chaque partie, qui l'exigera.

Aſt reſte l'accès à la Clinique doit être fermé à tous ceux, qui, n'étant pas du nombre des écoliers reçus, ne préſentent point un billet du Profeſſeur. Il faut ſur-tout éviter, qu'on y porte des alimens nuiſibles, ou qui ne ſont pas ordonnés expreſſément du Clinicien.

ARTICLE II.

Des malades à recevoir à la Clinique.

Il doit dépendre du Profeſſeur en Clinique d'y recevoir tels malades, qu'il croira le plus convénir à l'inſtruction publique. Il eſt donc indiſpenſable, qu'il ſoit le maitre de les choiſir dans toutes les ſales du grand hôpital à ſa volonté. Dans ce choix, le Profeſſeur conſultera bien un certain ordre, pour paſſer du facile au difficile & d'après le ſyſtème des leçons de pratique ; mais comme on ne pourra pas toujours avoir les malades dans l'ordre des leçons ; on prendra ſucceſſivement quelques unes de toutes les maladies intereſſantes, qui ſe préſenteront à l'hôpital, pour les traiter en la Clinique. Je commence à l'ordinaire par quelques *fiévres intermittentes :* parceque chaqu'un de ſes paroxysmes préſente en abrégé une petite maladie aigue avec le tems de l'invaſion, de la crudité, de la coction, & de la criſe, dont la comparaiſon donne lieu à d'utiles reflexions.

Le Profeſſeur doit en conſéquence ſavoir, quelles ſont les maladies regnes journellement à l'hôpital général, pour faire ſon choix. Cela montre la neceſſité, que chaque Médecin de ce-jui-ci faſſe écrire le caractere de la maladie, qu'il entreprend de traiter, ſur une petite tabelle,

belle, qui soit suspendue au chevêt du lit de chaque malade à l' hôpital général même. Lorsqu' ainsi un malade de celuici passe à la Clinique; le Médecin de l' hôpital doit être prompte à communiquer au Professeur de Clinique ce qu' il fait de l'état du malade, ainsi que la méthode, que jusque-là il a ténue pour son traitement. Le Professeur même se transporte à cet effet de tems en tems à l'hôpital, & il y choisit, sans qu'aucun Médecin puisse trouver à redire, tels malades, qu' il lui plait. Dés qu' un malade entre dans la Clinique, il doit être enrégistré dans un livre à part, ou l'on fera mention du nom, de l'age, condition, patrie, maladie. Le jour qu' il quittera la Clinique, ou qu' il y sera décédé, y sera marqué avec la même exactitude. Voyés la tabelle A. A *Pavie*, chaque malade a en outre sa tabelle particuliere, dont je joins icy un exemplaire sous la lettre B. Dans cette tabelle, outre les objets déja indiqués, on fait mention chaque jour des médicamens, tant internes, qu' externes, & de la diéte, qui ont été ordonnés; on y met les principaux symptômes de la maladie sous le titre *status morbi*, en séparant chaque journée de celle, qui la précéde, par une ligne. On y marque aussi le nom du jeune Médecin, qui, sous la direction de son maitre, a particulierement assisté le malade, & écrit, comme je le

dirai plus bas, ſon hiſtoire. Enfin lorsque la maladie n'a point été mortelle: on écrit au bas, ou à la fin de la tabelle, la maniere, dont s'eſt terminée la maladie, & la criſe ou complette, ou imparfaite.

Cette tabelle reſte toujours expoſée au chevêt du lit: elle eſt un reſumé fidéle des principaux objets concernans le cours de la maladie obſervée. Quand celleci eſt de longue durée: alors une ſeule tabelle n'y ſuffit pas, & il en faut ſubſtituer une autre. Pour que ces tabelles ne puiſſent point ſe perdre, elles ſont fixées ſur une tablette de bois.

Il faut, que la Clinique ainſi que l'hôpital même, ait ſon propre reglement pour les différentes diétes ſelon les beſoins différens des malades. La nature de ces diétes doit être exactement connue aux écoliers, qui devront un jour par eux mêmes dicter à leurs malades les alimens, dont il leur convient de faire un uſage excluſif. J'ai l'honneur de communiquer à LL. EE. la tabelle diététique C, que j'ai introduite dans l'hôpital de *Pavie*. C'eſt la même, dont ſe ſert auſſi la Clinique de cette Univerſité; j'obſerve ſeulement, que de tems en tems j'accorde, ſur tout aux convaleſcens (dont je retiens quelques uns en la Clinique, pour que mes éléves en apprennent le traitement rélatif à la maladie qu'ils ont

ſouf-

ſoufferte) des alimens qui flattent un peu leur gout: pour les dédomager de la peine, que pluſieurs d'entre eux, & ſur tout les femmes, reſſentent, de ſe voir examiner en publique & en préſence d'une jeuneſſe nombreuſe, que par cette raiſon il faut contéuir dans la derniere décence, & pour ne pas donner lieu à une malade de garder le ſilence ſur des objets, qu'on ne peut pas ignorer ſans un grand dommage. Quand une fois le Publique eſt convaincu de la bonne maniere, avec laquelle les malades ſont préférablement traités à la Clinique, & de la peine qu'on y met, pour étudier & guérir ſes maux: alors il s'expoſe ſans regrets aux recherches publiques de ſes Médecins diſcrets, & il ſacrifie quelque pudeur à la certitude, qu'aucun moyen ne ſera négligé pour ſon rétabliſſement. Mais il eſt indiſpenſable de téuir ferme ſur l'obſervation de la diéte préſcrite, & indiquée par le moyen d'une carte imprimée (D), qui reſte affichée à coté du lit, pour être changée ſelon l'ordonnance journaliere du Profeſſeur.

Il y a pour les malades de la Clinique un ſeul Prêtre, qui aſſiſte avec douceur & diſpoſe un chaqu'un à l'obſervation la plus exacte des regles préſcrites par le Médecin, & en cas de danger, leur prête ſes ſecours avec la conſolation, que fournit la Réligion. Pour ménager aux ma-

lades l'aſpect d'un mourant à leur coté, on tire un rideau du ſeul cotê du lit, qui offre ce ſpectacle éffrayant. On tirera ce rideau au lit du malade moins en danger, pour que l'agonizant, ſouvent encore préſent à ſoi même, ne ſoit point trop frappé par cette ſéparation. Les malades, qui par le laps du temps ſe montrent *incurables* (à moins que le Profeſſeur ne veut éprouver quelque nouveau remede) ne ſeront pas retenus à la Clinique: pour ne point occuper trop long tems un lit, qui peut être employé à la reception de pluſieures autres maladies plus inſtructives.

Les malades inſolens & perturbateurs du repos neceſſaire, ſeront renvoyés de la Clinique, ou reconduits à l'hôpital, pour y être placés plus convénablement.

ARTICLE III.

Des devoirs du Profeſſeur en Clinique.

Je n'entre point icy dans le détail des devoirs du Médecin praticien, ni dans celui de la maniere d'interroger, de traiter les malades: ces objets doivent être parfaitement connus au maitre, qu'on veut honorer d'un pareil Emploi. Mais il y a d'autres regles à préſcrire pour l'adminiſtration interne de la Clinique, & il y a des vûes qu'en

qu'en doit avoir celui, qui dirige cet établiſſement.

La principale d'entre celleſci eſt l'inſtruction de la jeuneſſe médicale dans l'art de guérir par l'application pratique des regles d'une ſaine Théorie: & c'eſt à cette fin, que ſervira la méthode ſuivante.

Le Profeſſeur en Clinique n'admettera au traitement des maladies, que les éléves déja aſſés inſtruits dans les différentes branches de la Théorie médicale; cependant il permettera aux étudiens en Pathologie d'aſſiſter à l'examen des malades & à l'obſervation de chaque ſymptome: parcequ'il n'y a pas de meilleur moyen d'étudier la Pathologie que ſur l'original même de la nature, & ſous la direction du maitre de l'art, qui le préſente ſous ſon vrai aſpect.

Il aura ſoin, que les éléves en pratique s'accoutument de bonneheure à cette décence & conduite virile auprès des malades des deux ſexes, qui caracteriſe l'homme de bien & le Médecin conſcientieux. Il ne permettera aucune diſtraction à ſes auditeurs durant ſes leçons, qui puiſſe-t-empêcher l'attention de ceux, qui y aſſiſtent pour s'inſtruire. Il inſinuera à tous la neceſſité de garder un ſilence inviolable ſur les dépoſitions de leurs malades, & les accoutumera ainſi à la plus grande diſcrétion à l'égard de ceux,

qui devront leur confier leurs défauts tant phyſiques, que moraux. Il aura l'oeil attentif à ce que chaque écolier exécute ſa tâche auprès du lit confié à ſes ſoins, comme il ſera expliqué à l'article IV. Les prémieres ſemaines de ſon inſtruction il expoſera avec clareté la maniere d'examiner les malades, & de penétrer dans la nature de leurs ſouffrances par les moyens qu'offrent les ſens, & l'attention la plus ſuivie à chaque ſymptôme de la maladie. Il leur montrera la poſition du malade la plus favorable à ces récherches, & l'ordre, dans lequel ſe doivent faire les demandes, pour éviter la confuſion d'un examen irregulier & vague, qui laſſe le malade, ſans conduire le Médecin au but, qu'il s'eſt propoſé. Au commencement par conſéquent il examinera ſeul, & devant ſes écoliers, les malades. Après un certain tems, il confiera à ſes éléves l'examen du malade, en leur ſuggerant à propos les demandes, qu'ils pourront avoir négligé de faire, ou qu'ils n'auront pas faites de la maniere la plus préciſe. Dans ces examens il ſera ſurtout attentif aux cauſes de la maladie; & après avoir tiré du malade toute la narration: le Profeſſeur fera un réſumé de toutes les rélations, qu'il a ſçu ſe procurer: en donnant ainſi l'hiſtoire exacte & ſuccincte de ce que le malade aura expoſé ſans ordre. Il fera ſes reflexions pra-

tiques

tiques ſur cette hiſtoire, & lorsque ſa mémoire lui préſentera de pareils faits, obſervés dans ſa propre pratique, il en fera mention à cette occaſion; ou il parlera des obſervations faites par les auteurs, dont la bonne foi ne lui eſt point ſuſpecte, lorsqu'elles peuvent avoir quelque rélation à l'état du malade préſenté. Cette inſtruction ſe fera en latin, tant pour les Médecins étrangers, qui fréquenteront la Clinique, que pour ne point frapper les malades par la narration de quelques événemens funeſtes, ou par la prognoſe, que le Profeſſeur devra former de la maladie dont il s'agit.

Ayant ainſi expoſé la maladie, le Profeſſeur prendra en conſidération ſes ſymptomes *eſſentiels*, pour en former la diagnoſe, & pour la rapporter à la claſſe & au genre, auxquels il la croira aparténir d'après le ſyſtéme noſologique, qu'il jugera le meilleur. Si la maladie bien examinée offroit des caracteres étrangers, & nullement référables à une claſſe connue: alors le Profeſſeur redoublera ſon zéle pour l'exacte inveſtigation de ſa nature & de ſes différences: afin d'étendre ainſi la connoiſſance des maux, qu'il importe tant à l'humanité de connôitre, & de guérir.

De la diagnoſe expoſée, comme je viens de le dire, le Profeſſeur deſcendra à la prognoſe, & conſultéra ſa propre expérience, & celle de

l'antiquité. Il montrera les difficultés, qui ſe rencontrent dans la pratique tant pour la connoiſſance de la vraie nature des maladies; que pour le jugement à porter ſur ſon developpement ou ſa prognoſe. Il rendra les écoliers attentifs à la route, que prendra, ou tentera la nature, pour ſe délivrer de l'ennemi, qui l'opprime, & au tems, aux ſymptômes précurſeurs & concomitans des évacuations critiques, & enfin à la maniere, dont la maladie pourra être jugée ſelon les indices à tirer de la nature connue de l'épidémie regnante, du ſiége, de la nature de la maladie, de l'age, du ſexe, & du tempérament du malade &c. Mais ſurtout il enſeignera aux jeunes eléves à faire de la prognoſe plustôt une étude propre à diriger la cure même de la maladie, qu'à faire des prophéties ambigues & interprétables à la maniere des oracles, ſelon l'événement, d'après la coutume des charlatans.

Aprés ces travaux, le Profeſſeur tirera les conſéquences pratiques, qui ſerviront de baſe aux indications curatives pour la maladie examinée. Ayant trouvé & expoſé celleci, il viendra à la conſidération des remedes, que l'art fournit pour ſatisfaire à ces mêmes indications. Il prendra occaſion de repéter icy, ce que la matiere médicale aura déja enſeigné, les principales vertues des médicamens, les précautions, qu'ils exigent,

la

la meilleure maniere de les préſcrire ſous telles ou telles formules, & les doſes, auxquelles ils peuvent être donnés. La connoiſſance du *formulaire*, ou de l'art de préſcrire de bonnes *Recettes*, art, que peu de Médecins poſſédent, ne s'enſeigne jamais mieux, qu'à cette occaſion; & l'on préviendra mille déſordres, en montrant l'exactitude, qu'exigent les regles d'une ſaine Chimie & Pharmacie pour la redaction d'une *ordonnance* raiſonnable.

Après que le Profeſſeur aura donné ainſi l'exemple de la maniere de procéder d'un bon praticien au lit même du malade: il permettera à ſes éléves les plus avancés de s'exercer eux mêmes, non ſeulement dans l'examen des malades; mais encore dans l'art d'en tirer une diagnoſe fondée, de prévoir ſes événemens, & d'en déduire les indications curatives. Il oppoſera des doutes aux déciſions des éléves, dont la ſolution puiſſe les confirmer dans le jugement qu'ils ont formé; ou qui puiſſent les conduire à en porter un jugement plus exacte. Il demandera dans des cas difficiles à pluſieurs de ſes éléves leur opinion, & les accoutumera ainſi aux conférences, ou *conſultations* médicinales: exercice, dans lequel il apprendra bientôt à connoitre leurs talens pratiques, & la maniere différente, avec laquelle chaqu'un d'entre eux voit la même maladie. Après avoir

trou-

trouvé les indications, l'élève propoſera les remedes, & les reduira, d'après les regles du *formulaire*, en telle *recette* (ordonnance), ou ſous telle forme, qu'il plaira au Profeſſeur de dicter. Celuici en corrigera les défants avec douceur & enſeignera â mieux faire. Le Profeſſeur fera donner de tems en tems par ſes élêves des atteſtats ſur l'état préſent des malades, qu'ils ont viſité: afin d'exercer ceuxlà dans l'art de faire des *rapports* aux magiſtrats, lorsqu'il leur en a demandés. De la même maniere il fera dreſſer quelques fois par ſes élêves de mémoires à conſulter, & fera repondre à ceuxci par d'autres, pour que tous apprennent la maniere de demander des conſeils par écrit, & d'en donner dans des cas difficiles. A *Edimburgh* le Profeſſeur en Clinique donne par ſemaine une leçon pratique ſur les maladies principales obſervées dans l'hôpital. Cette leçon eſt bonne, elle ſera même *plus ſavante*, que celle que peut donner un Profeſſeur au lit des malades, avant qu'il ayt pu ſe préparer pour un pareil diſcours; mais j'ai toujours été dans la perſuaſion, que cela ne fait pas la même impreſſion ſur l'ame du jeune praticien, qui, voyant le mal, ſur le quel ſon maitre raiſonne, devant ſes yeux, eſt bien plus frappé de ſes moindres nuances, que d'une ſimple expoſi-

tion

tion *verbale*, fut elle même faite avec la plus grande éloquence.

Surtout le Profeſſeur enſeignera à ſes éléves le grand art de *douter*, & de reſter dans l' *exſpectation* jusqu'à la déciſion des vérités, qui doivent ſervir de baſe à l' indication curative. Mais qu'il cherche en même tems d' éloigner le jeune Praticien de cette dangereuſe *inactivité*, qui, ſous le voile d' un Pyrrhonisme philoſophique, & par la vanité de prétendre des démonſtrations mathématiques en des objets, qui n'en ſont pas ſuſceptibles, livre le malade à un abandon total de toute aſſiſtence humaine. Il eſt plus difficile, que le vulgaire ne le penſe, de ténir icy un juſte milieu, & d'éviter d'une part *l'audace déſtructive*, — & de l'autre cet *état léthargique* du praticien, qui manque de confience ou en la nature même, ou en ſes propres connoiſſances.

Enfin le Profeſſeur tachera de partager les lits de la Clinique, & les occupations, qu'il procure à l'écolier, entre tous ſes éléves Praticiens: pour que un chaqu'un d'entr' eux dans le cours de l'année, puiſſe ſe procurer un certain exercice dans le traitement des malades. Il n' y aura que les ſimples ſpectateurs *Pathologiſtes*, qui ne ſe mêleront point encore de la Pratique, & qui pour cette raiſon font une claſſe particuliere de *Médecins aſſiſtans*.

ARTI-

ARTICLE IV.

Des devoirs des Ecoliers.

J'ai déja parlé dans les articles précédens de pluſieurs devoirs, que les éléves de la Clinique auront à remplir ſous les yeux de leur chef; je n' ajoute donc que peu de réflexions à la maniere de s'y comporter dans la Clinique. Chacun d'eux ſe préſentera au Profeſſeur de la Clinique, avant qu'elle commence. Ils montreront en cette occaſion (s'ils ſont indigénes) leurs atteſtats reſpectifs en preuve d'avoir fréquenté avec aſſiduité toutes les leçons de Théorie néceſſaires, pour entrer en pratique de cet art difficile. D'après ces témoignages l'écolier ſe fera inſcrire dans le livre du Praticien, & recevra de celui-ci le billet d'entrée, ſans le quel l'accès à la Clinique lui ſeroit refuſé. Les *Pathologiſtes*, qui voudront fréquenter la Clinique, ſeront inſcrits à part, & receveront un billet de ſimples *ſpectateurs*.

Les écoliers, qui ont eu la permiſſion de fréquenter la Clinique, ſe ſoumettront entiérement au Réglement, qui y eſt introduit. Ils obſerveront le plus grand ſilence, tant durant les leçons mêmes du Profeſſeur, qu' avant ſon arrivée, & après ſon départ. Sur tout ils obſerveront la plus grande décence à l' égard des

mala-

malades du ſexe, & ils ne ſe permettront aucune légéreté incompatible avec le caractere de Médecin honnête homme. Celui qui négligeroit cette Loi, ſeroit immediatement exclu du bénéfice de cette Inſtitution.

Durant l' examen du malade par le Profeſſeur même, les éléves donneront la plus grande attention tant aux demandes, qu' aux réponſes & à la maniere naïve de s' expliquer des malades. Arrivés eux mêmes à les queſtionner, ils ne perdront de vûe aucune circonſtance de la maladie, pour en faire après une mention exacte dans leur *Journal*. Ce Journal ou *Diarium* ſera l'ouvrage du jeune Praticien choiſi par le Profeſſeur, pour aſſiſter à la cure d'un malade donné. L'hiſtoire de la maladie ſera tracée par l'éléve le jour même de la reception du malade, & de ſon examen. Il ſera libre au jeune Praticien de s' arrêter auprès de ſon malade pendant un certain tems, même après que la leçon ſera terminée, afin de tirer de celui-ci un détail plus exacte pour la perfection de l' hiſtoire de la maladie. Dans cette hiſtoire l' éléve ſera mention de la maniere, dont le Profeſſeur lui même a regardé l' état du malade, ou la diagnoſe & prognoſe, qu' il aura faite lors de l' explication donné ſur cette maladie. Il ne négligera point de faire mention des remedes ordonnés à ſon malade.

Le

Le lendemain, le jeune Praticien, en la préſence du Profeſſeur, & des autres écoliers à la Clinique lira intelligiblement l'hiſtoire de la maladie, qu'il aura tracée d'après le prémier examen. Ce qne de nouvelles recherches enſeigneront ſur la nature de la maladie, & les principales obſervations du Profeſſeur ſur celle-ci, ſeront ajoutées à cette hiſtoire, qui devra être conduite de la même maniere de jour en jour juſqu'à ſon entier développement. Sur la table *A.* affichée au chevet du lit du malade, il notera en peu de mots les principaux ſymptomes obſervés chaque jour avec les remedes tant internes, qu'externes, & la diéte, qui auront été préſcrits à ſon malade : pour que les aſſiſtans puiſſent ſe rappeller d'un ſeul coup d'œil les principaux phénoménes & le cours de la maladie, dont ils auront été les témoins.

Après la maladie finie, ils écriront en peu de mots ſur la même table, la maniere, dont elle s'eſt terminée : après quoi les tables ſeront toutes conſervées dans un armoire juſqu'à la fin de l'année.

L'hiſtoire de la maladie écrite par le jeune Praticien, conténant un détail plus exact de tous les faits, ſera copiée liſiblement ſur des feuilles égales & in 4., pour être remiſes entre les mains du Profeſſeur, qui accordera à l'écolier huit jours

pour

pour la rédaction exacte de cette hiſtoire. Lorſque le malade aura ſuccombé au mal, cette hiſtoire ſera lue à haute voix par le jeune Praticien, qui l'a écrite, au lieu, ou ſe devra faire la ſection du cadavre, comme il ſera dit dans l'article ſuivant.

Les écoliers, qui auront aſſiſté à la Clinique du matin, ou à la leçon pratique du Profeſſeur, ne manqueront pas de revoir leurs malades à une heure fixé de la ſoirée. Le Profeſſeur s'y trouvera chaque fois, que l'état périlleux des malades pourra l'exiger; mais dans le cas, que cette ſeconde viſite du Profeſſeur ne fut point néceſſaire, les écoliers viſiteront avec exactitude les malades de la Clinique, en obſerveront les ſymptomes, & s'il leur ſurvenoit quelque doute, ou qu'ils apperçuſſent un danger imminent de leurs malades: ils en feront auſſi-tôt le rapport au Profeſſeur, qui, ſelon le cas, les aſſiſtera de ſes conſeils, ou ſe transportera lui même à la Clinique.

ARTICLE V.

Des moyens de tirer tout le profit poſſible de l'Ecole clinique.

Le principal but d'une école clinique conſiſtant dans l'inſtruction pratique des jeunes mé-

decins : tous les Réglemens propoſés jusqu' ici y concourrent d'une maniere plus ou moins immédiate ; mais il en eſt un autre, qui doit être combiné avec les vûes de l'éducation médicinale : c' eſt celui d' enrichir la ſcience même de nouvelles découvertes & d' obſervations faites pour confirmer, ou pour corriger les principes adoptés de l'art.

Le Profeſſeur de la Clinique ſe fera donc un devoir de faire des recherches ſur la valeur des nouveaux remedes propoſés par les gens de l'art contre des maladies rebelles aux remedes communs. Il procédera en cecy avec toute la prudence, que l' humanité lui pourra dicter, & il ſera bien éloigné de hazarder des tentatives deſtitués de la vraiſemblence de toute utilité, ou qui pourroient avoir un danger évident pour ceux, qui en ſeroient les objets. Ces expériences nouvelles, quoique très utiles entre les mains d'un homme expert, ne ſeront cependant pas trop multipliées dans la Clinique : ou il s' agit plus d' enſeigner les principes généraux & particuliers de l'art de guérir, que de faire des eſſais ſouvent inutiles avec des remedes, que l' expérience de pluſieures années n'ait point confirmés. L' exemple de pareilles tentatives, qui le plus ſouvent ne ſont couronnées que du hazard, invite trop les jeunes médicins à

les

les imiter dans leur pratique, & ceux-ci, au lieu d'une méthode assurée, s'adonnent facilement à l'esprit de nouveauté souvent dangereux en Médecine.

Mais il est un autre moyen pour étendre de plus en plus les limites de la science : c'est celui de rechercher le vrai siége des maladies & de leurs causes dans les cadavres des malades, que l'art n'a pu sauver. Il est difficile de ne pas se tromper ici en prenant les effets pour la cause, & ce ne sera que la main du Maître, qui pourra faire éviter cette erreur à ses élèves.

Pour procéder d'une maniere réguliere dans la section des cadavres, le jeune Praticien, qui aura écrit l'histoire exacte du malade succombé, lira cette même histoire à haute voix en la présence du Professeur & de l'assemblée des gens de l'art, qu'on aura eu soin d'inviter à cette fonction. Ce n'est pas un objet de petite difficulté, que d'exposer ainsi les erreurs possibles d'un Professeur en Clinique aux yeux d'un Public éclairé en lisant la décision du prémier, lors de la vie du malade, sur le nature & le siége de la maladie : décision, qui souvent a été donnée dans les prémiers jours de la maladie, ou il est difficile de prononcer sur tous les développemens de la maladie ; mais il est indispensable, que le Professeur se soumette à cette loi : qui l'

obligera à mettre toute ſon attention au jugement, qu' il aura à porter ſur ces objets au lit du malade ; & elle ſervira à convaincre ſes éléves, combien il eſt eſſentiel aux praticiens, d'être ſur ſes gardes, lorsqu' il s' agira de faire un Prognoſtique dans des cas difficiles. D' ailleur ſi la ſection découvre une erreur, elle enſeignera en même tems la raiſon, qui a pu y conduire l' homme habile & experimenté. Souvent cette raiſon trouvée conduira à la découverte de meilleures regles pour la pratique, dont l'obſervation ſervira à faire éviter de pareilles bévues.

Le Profeſſeur en Clinique, ſecondé de ſon chirurgien fera par lui même la ſection des cadavres, & à ſes côtés ſe trouvera le jeune praticien, qui vient de lire l' hiſtoire de la maladie. Celui ci notera auſſi-tot tout le réſultat de la ſection. Avant que celleci ne ſe termine, le Profeſſeur en Clinique fera un discours ſuccinct & court ſur le cas pratique préſenté à l' aſſemblée, & il ſe fera un devoir de tirer de ſes obſervations toutes les conſéquences, qui pourront avoir quelque influence ſur la meilleure inſtruction de ſes éléves.

De cette maniere chaque cadavre, que fournira la Clinique, ſera diſſéqué avec les mêmes formalités, à moins que la nature de la maladie ſoit telle, à ne point exiger un éclairciſſement

ulté-

ultérieur, ou que la corruption putride du cadavre & d'autres raisons pussent faire craindre pour la santé de ceux, qui s'occuperoient de la dissection.

Le Professeur conservera toutes les histoires des maladies, que lui aura fourni son école en y ajoutant, quand l'occasion se présentera, celle de la dissection anatomique. A la fin de chaque année ces histoires seront liées ensemble pour être conservées en autant de volumes. Les parties malades trouvées dans les cadavres, lorsque leur forme ou constitution defectueuse offrira un objet d'instruction, ou servira pour expliquer les symptomes & effets d'une maladie, seront toutes conservées, & en la Lombardie autrichienne les hopitaux doivent tous concourrir à enrichir cette collection pathologique. Les observations rares, & qui mériteront l'attention du Public, seront successivement publiées du Professeur, & il tâchera ainsi d'étendre l'utilité de cette école jusqu'à l'étranger, pour contribuer de sa part à l'agrandissement des connoissances pratiques, & pour l'honneur de l'école publique, dont le soin & la direction lui ont été confiés.

A.

Tabula aegrotantium in Clinico Inſtituto Ticinenſi ann. 17 menſe

Cubiculum.	Num. lecti.	Nomen, Patria, & Conditio.	Annus aetatis.	Dies introitus.	Dies morbi.	Character morbi.	Dies dimiſſionis	Dies mortis

B.

Ex cubiculo Nosocomii N. Lect. N.
Aegrot. N. ex loco N. Conditio N. Annorum
Nosocomium petiit die Mensis anni 17 Character morbi

Dies morbi	Status morbi.	Methodus medendi		Diaeta
		interna	externa	

D.

Diaeta I.

II.

III.

V.

C.

Tabula diaetetica aegrotorum in nosocomio Ticinensi.

Distributio	Diaeta I.		Diaeta II.	Diaeta III.	Diaeta IV.	Diaeta extraordinaria.
	vegetabilis	animalis	Materia alimentaris.	Materia alimentaris.	Materia alimentaris.	Materia alimentaris.
Jentaculum	Decoctum hordei omni bihorio diu noctuque exhibendum.	Panatella tenuis quaternis vicibus intra 24 horas exhibenda.	Jusculum carneum unc. $2\frac{1}{2}$	Jusculum carneum unc. $2\frac{1}{2}$	Jusculum carneum unc. $2\frac{1}{2}$.	Alimenta, quae praescribentur a medicis aut chirurgis in casu necessitatis, scilicet: jusculum, cui variae herbae incoctae sunt, loco jusculi oryzae, aut panatellae; acetaria, loco aliorum olerum; panis, vinum, lac, jusculum carneum, ova, pullus gallinaceus.
Prandium.			Panatella unc. $2\frac{1}{2}$ Panis unc. 2. ovum, aut fructus horrei cocti unc. 5.	Jusculum oryzae unc. $2\frac{1}{2}$. Panis unc. 3. vinum unc 6. Caro vitulina unc. 3.	Jusculum oryzae $2\frac{1}{2}$ Panis unc. 4. Vinum unc. 8. Caro bubula unc. 4.	
Coena.			Panatella unc. $2\frac{1}{2}$ Panis unc. 2 ovum, aut fructus horrei cocti. unc. 5	Panatella unc. $2\frac{1}{2}$. Panis unc 3. Vinum unc. 6. ovum, aut fructus horraei cocti unc. 5.	Panatella unc. $2\frac{1}{2}$. Panis unc 4. Vinum unc 8. ovum, aut fructus horraei cocti, unc. 5.	

9223
a1176
ES